

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 15

Séance du 16 mars 2021

L'an deux mille vingt et un

Et le seize mars à 20 heures 30

Date de la convocation : 10/03/2021

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Foyer Magali à Montlaur, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Myriam, BERNAT Laurent, CASTAN Yves, COVINHES Fabien, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DELMAS Marie, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, RIVEMALE Patrick, ROUSSET Jean-François, VALAT Karine, WALIGORSKI Marie-Lou

Secrétaire de séance : RICARD Nathalie

Objet de la délibération n° 02-2021

Approbation des comptes de gestion 2020- Budget Assainissement

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que les comptes de gestion sont établis par le receveur municipal de Belmont-Rance à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire les vise et certifie que les montants des titres à recouvrer et des mandats émis sont conformes à ses écritures.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Vote** le compte de gestion 2020 du budget assainissement de la commune, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Vote du conseil municipal :

Présents : 15 Exprimés : 15 Pour : 15 Contre : 0

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

Le Maire,
Patrick RIVEMALE

